

# Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD/AFAR

## Contexte

---

La commission de la transparence de la HAS a réévalué le service médical rendu des médicaments indiqués dans le traitement symptomatique de la maladie d'Alzheimer. A l'issue de ces travaux, la HAS a considéré un service médical rendu insuffisant. Par suite, le ministère a engagé la procédure susceptible de conduire au déremboursement de ces médicaments. Cette circonstance renforce les enjeux associés à la prise en charge des troubles comportementaux et notamment renforce l'intérêt des thérapies non médicamenteuses. Une enquête menée en 2014 montre que 94% des établissements d'hébergement accueillant ces personnes déclarent mettre en œuvre ces thérapies, pointant ainsi l'importance que celles-ci occupent dans l'accompagnement des personnes atteintes de MA. Un grand nombre de ces interventions sont menées par des professionnels rarement formés à les mettre en œuvre, renforçant ainsi le questionnement sur le bien-fondé de celles-ci et par conséquent leur efficacité dans des conditions qui ne sont pas toujours favorables à leur implémentation. Au niveau international, l'efficacité de certaines des interventions psychosociales est reconnue cliniquement depuis plusieurs années.

## Objectifs

---

Répondre de façon adaptée aux besoins de prise en charge des personnes atteintes de MAA en EHPAD et USLD

## Programme

---

**JOUR 1** : l'HAS, les risques, l'enjeu humain, les piliers, les besoins et l'aide au quotidien

- le cadre et les enjeux de la relation d'aide en psychogériatrie ;
- la prévention des troubles par une communication utilisant la confiance en soi, la communication, la relation.
- les besoins et les symptômes d'une détresse psychologique ;
- APP 1 : la sollicitude dans les actes de la vie quotidienne ;

**JOUR 2** : répondre de manière adaptée à chaque type de trouble comportemental

- les troubles du comportement qui épuisent les professionnels ;
- APP 1 : la pose de limites et la recherche d'alternatives aux sédations et aux contentions.
- APP 2 : l'acceptation des refus et la capacité à partir pour mieux revenir et négocier ;
- APP 3 : la capacité à entendre des paroles suicidaires et délirantes.

**JOUR 3** : les interventions psychosociales, les médiations et les activités pour apaiser les résidents violents et sortir de l'apathie les résidents en retrait

- le contexte des interventions psychosociales, pourquoi et pour qui ?
- les interventions accompagnant l'aide dans les actes quotidiens.
- les interventions artistiques ;
- les interventions facilitant les réminiscences ;
- les interventions facilitant les émotions et les plaisirs sensoriels.

#### MODALITES PEDAGOGIQUES

- apports cognitifs délivrés en utilisant une pédagogie inversée selon Montessori
- méthode HAS de la simulation en santé
- APP
- supports : DVD, films d'animation, fiches pédagogiques, livret d'activités

#### **Public**

**L'ensemble des personnels des EHPAD et USLD : administratifs - encadrants - soignants**

#### **Exercice**

**2019**

#### **Nature**

**AFN**

#### **Organisé par**

**AFAR**

#### **Durée**

**N/C**

#### **Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

#### **Date et lieu**

##### **GROUPE 1**

**Du 30 September au 5 November 2019**

30/09-1/10/2019 + 05/11/2019 Date limite d'inscription : 05/07/2019

ANFH PESSAC

##### **GROUPE 2**

**Du 4 November au 2 December 2019**

04-05/11/2019 + 02/12/2019 - Date limite d'inscription : 05/09/2019

ANFH PESSAC